

RELÈVE
MUSICALE
D'ÂGE ADULTE
RECHERCHÉE

M usique

La Conférence régionale des élus de la Vallée du-Haut-Saint-Laurent, le ministère de la Culture et des Communications et le Forum jeunesse Vallée-du-Haut-Saint-Laurent sont heureux de lancer l'appel de dossiers qui permettra à des artistes de la relève d'accroître leur expérience de scène et de se faire connaître de leur milieu et du public.

NOS PARTENAIRES



www.tracevhs.l.qc.ca

Le projet permettra à de jeunes artistes de la relève musicale de pouvoir tenir des premières parties lors de spectacles du calendrier 2015-2016 prévus chez VALSPEC et à Château Scènes (salle Jean-Pierre-Houde, Pavillon de l'île). Désormais connus des diffuseurs, les artistes sélectionnés pourront faire partie de leur liste de rappel et prendre part à d'autres événements.

L'initiative TRACE (Traquer la Relève Artistique et Culturelle en Émergence), mise en œuvre par les partenaires, vise à contribuer à l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des artistes de la relève et à l'accroissement de leurs possibilités de diffusion et de création. En outre, le projet doit permettre la reconnaissance de la relève par le milieu culturel régional, avec l'objectif de créer un milieu encore plus attractif et distinctif pour les jeunes artistes.

LES CANDIDATS RETENUS BÉNÉFICIERONT DES AVANTAGES SUIVANTS :

- Cachet lors des prestations (500\$);
- Promotion régionale;
- Activité de médiation culturelle mettant l'artiste en lien avec la communauté;
- Coaching et formation.

POUR DÉPOSER UN DOSSIER :

Les critères :

- Les solistes doivent être âgées de 18 à 35 ans au moment du dépôt du dossier, (une majorité d'entre eux dans le cas des groupes);
- Les artistes doivent être originaires de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (voir les villes à côté) ou y habiter actuellement et démontrer de l'attachement pour la région;
- Les candidats doivent présenter des compositions originales (tous les styles et toutes les langues sont admissibles).
- Les candidats doivent être en mesure de présenter au moins 20 minutes de matériel.
- Les groupes sont formés d'un nombre maximal de cinq (5) personnes.

LES MUNICIPALITÉS ADMISSIBLES

■ MRC Haut-Saint-Laurent :

Dundee, Elgin, Franklin, Godmanchester, Havelock, Hinchinbrooke, Howick, Hungtindon, Ormstown, Saint-Anicet, Saint-Chrysostome, Sainte-Barbe, Très-Saint-Sacrement.

■ MRC Beauharnois-Salaberry :

Beauharnois, Sainte-Martine, Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka, Saint-Urbain-Premier, Salaberry-de-Valleyfield.

■ MRC Jardins-de-Napierville :

Hemmingford, Napierville, Saint-Bernard-de-Lacolle, Saint-Cyprien-de-Napierville, Sainte-Clotilde-de-Châteauguay, Saint-Édouard, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Michel, Saint-Patrice-de-Sherrington, Saint-Rémi.

■ MRC Vaudreuil-Soulanges :

Coteau-du-Lac, Hudson, Les Cèdres, les Coteaux, L'Île-Cadieux, L'Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Pincourt, Pointe-des-Cascades, Pointe-Fortune, Rigaud, Rivière-Beaudette, Saint-Clet, Sainte-Justine-de-Newton, Sainte-Marthe, Saint-Lazare, Saint-Polycarpe, Saint-Télesphore, Saint-Zotique, Terrasse-Vaudreuil, Très-Saint-Rédempteur, Vaudreuil-Dorion, Vaudreuil-sur-le-Lac.

■ MRC Roussillon :

Candiac, Châteauguay, Delson, La Prairie, Léry, Mercier, Saint-Constant, Sainte-Catherine, Saint-Isidore, Saint-Mathieu, Saint-Philippe.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier doit inclure :

- Une lettre d'intention (le candidat doit démontrer sa motivation au projet ainsi que l'attachement qu'il porte à sa région);
- Les formulaires de présentation joints ci-dessous dûment remplis;
- Un curriculum artistique des expériences précédentes;
- Un lien électronique (web) vers une vidéo du ou des candidats en prestation.

LES CANDIDATS SÉLECTIONNÉS S'ENGAGERONT :

- À signer un contrat avec le diffuseur;
- À être présents à toutes les formations, au lancement médiatique, aux prestations auxquelles ils participent, à l'activité de médiation culturelle (activité à laquelle le public est invité à interagir avec l'artiste) à l'événement de clôture, etc.;
- À respecter l'échéancier.

DATE LIMITE

Le dossier complet doit être déposé au plus tard
le vendredi 31 octobre 2014.

Il est à noter qu'aucun dossier ne sera accepté après la date limite.

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Ce sont les responsables des salles qui diffuseront les prestations qui feront l'évaluation des dossiers, en accordant une importance à la qualité de la performance transmise, mais aussi à jumeler adéquatement les artistes principaux de leur programmation à la relève pour présenter un fil conducteur.

Vu les requêtes des diffuseurs, les dossiers doivent être transmis par courriel aux coordonnées ci-dessous.

ADRESSE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS

APPEL DE DOSSIERS-RELÈVE EN ARTS VISUELS

Martine Boyer ou Marc Meilleur

Forum jeunesse Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
88, rue Saint-Laurent
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 6J9

martine.boyer@forumjeunessevhl.org ou
marc.meilleur@forumjeunessevhl.org

Les renseignements sont également disponibles sur le site de la Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent :

www.crevhsl.org/forum-jeunesse

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION:
(à remplir et à retourner avec le dossier)

IDENTIFICATION DE OU DES ARTISTES

NOM:

PRÉNOM:

DATE DE NAISSANCE (date/mois/année):

LIEU DE NAISSANCE:

/ /

ADRESSE DE RÉSIDENCE ACTUELLE:

MRC D'APPARTENANCE:

MRC Haut-Saint-Laurent

MRC Vaudreuil-Soulanges

MRC Beauharnois-Salaberry

MRC Roussillon

MRC Jardins-de-Napierville

TÉLÉPHONE:

COURRIEL:

FICHE DE PRÉSENTATION DES PIÈCES ENTENDUES SUR LE LIEN VIDÉO

1 fiche par titre

NOM DE L'ARTISTE ET FONCTION DE CHACUN (voix, piano, guitare, etc.):

TITRE DE LA PIÈCE MUSICALE:

LIEU ET DATE DE LA CAPTATION:

STYLE MUSICAL:

MINUTAGE:

BESOINS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES S'IL Y A LIEU.